



**HAL**  
open science

## L'énonciation de la recherche en information-documentation : enjeux sociaux de la médiation des savoirs

Gérard Régimbeau, Viviane Couzinet

### ► To cite this version:

Gérard Régimbeau, Viviane Couzinet. L'énonciation de la recherche en information-documentation : enjeux sociaux de la médiation des savoirs. Sciences et écritures, LASELDI (Laboratoire de Sémio-Linguistique, Informatique, Didactique), 2004, Besançon, France. pp.Cédérom. hal-00604863

**HAL Id: hal-00604863**

**<https://hal.science/hal-00604863>**

Submitted on 20 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'énonciation de la recherche en information-documentation : enjeux sociaux de la médiation des savoirs**

Gérard **Régimbeau**, MCF

Viviane **Couzinet**, PU

Sciences de l'information et de la communication

Equipe Médiations en information et communication spécialisées (MICS), Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS), Toulouse 3.

Une conception hâtive et volontairement didactique peut nous laisser penser qu'une revue est un simple véhicule qui s'intercale entre la recherche et la science, mais on ne peut en rester très longtemps à ce schéma. Ce qui caractérise la revue, c'est qu'elle est conçue, éditée et « pratiquée » non pas dans un intervalle neutre mais en prise directe avec toutes les composantes de la recherche et de la science. Même si elle figure parmi les supports et outils de médiation, elle relève d'une interaction qui agit sur son mode d'énonciation entre monde des revues et monde de la science.

Les questions liées à la médiation des savoirs scientifiques par les revues sont dans la continuité des études qui ont jalonné l'histoire de l'information et de la documentation mais on est loin d'en avoir fait le tour. De plus, comme l'observaient Daniel Bougnoux et Paul Rasse dans l'article en prélude à une journée d'études sur les revues de Sciences de l'information et de la communication (SIC)<sup>1</sup>: « *Il devient impératif [...] de maintenir et de développer chez les chercheurs un fonds de culture commune, de lutter contre la 'babélisation' de la discipline [...]. Et les revues peuvent y contribuer [...]* » (Bougnoux, Rasse, 2001). Il est notable, que pour une discipline, les revues ont un rôle de ciment théorique et une fonction fédératrice mais elles nous aident aussi, en tant qu'objet d'étude réflexif, à mieux comprendre les enjeux théoriques et sociaux qui gouvernent pour une part les états de la science, en l'occurrence ceux des Sciences de l'information (SI). Or, si en France, dans le monde de la pratique, documentalistes et bibliothécaires sont séparés, et disposent chacun de leur propre média de diffusion des connaissances, tous sont confrontés au problème récurrent de leur reconnaissance. L'Association française des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) est ainsi à l'origine de la revue *Documentaliste-Sciences de l'information (Doc-SI)* qui la représente mais reflète aussi ses rapports avec les SI. Par ailleurs, la réorganisation de la formation des bibliothécaires au sein d'une grande école dont la vocation scientifique est affirmée par sa dénomination (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, ENSSIB), inscrit de fait son *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* dans les médias participant au positionnement des bibliothécaires. Enfin l'évolution récente d'une autre revue, *BIBLIOTHÈQUE(s)* et de ses articles, semble contribuer également à ce positionnement.

Les revues précitées peuvent-elles être considérées comme un vecteur possible de diffusion de la recherche ? Comment les enjeux sociaux modèlent-ils les formes de médiation écrite au sein de la communauté de l'information-documentation ? Pour répondre à ces questions nous avons conduit une recherche empirique et comparative des articles des trois dispositifs cités, après les avoir situés dans leur contexte d'émergence et d'évolution. Pour le *BBF* et *BIBLIOTHÈQUE(s)* il s'agira en outre de mettre en évidence l'existence réelle de liens avec la recherche, d'évaluer leur densité et de situer les positionnements induits. Enfin, nous nous demanderons si au travers des adoptions et adaptations des critères d'évaluation des articles en vigueur ne pointe pas le désir et la nécessité de la part des acteurs-médiateurs

---

<sup>1</sup> Organisées sous l'égide de la Société française des Sciences de l'information. Cf. SFSIC (dir.), 2002, *Place et enjeux des revues pour la recherche en Infocom (Nice, 2002)*, Nice, SFSIC & Lamic, 163 p.

(auteurs, rédacteurs, évaluateurs) de se rapprocher d'une revue de recherche qui manque en France.

## 1. Des écrits et des revues

Pour saisir les motifs stratégiques et territoriaux des acteurs et passeurs impliqués dans la construction des SI telle que nous l'enseigne une certaine sociologie des sciences, il nous faut prendre en compte les ajustements divers des formalisations de la recherche.

### 1.1. Approche théorique

Si nous admettons avec Robert Escarpit (1973) que « *l'énoncé des textes est régi par des règles d'organisation propres à un groupe social déterminé* », celui qui émane des chercheurs obéit à des normes formelles et informelles qui contribuent à définir un type spécifique : le discours scientifique. Par différence, celui qui émane des professionnels (le discours professionnel) obéit à des normes visant à améliorer la pratique. Le média qui les véhicule fait partie d'un dispositif communicationnel qui façonne le genre du discours (Maingueneau, 1998). La notion de discours relève, sous l'influence de la pragmatique, d'une certaine manière d'appréhender la communication verbale. Elle désigne l'énoncé « *considéré dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation (un sujet énonciateur, un allocutaire, un moment, un lieu déterminés).* » (Maingueneau, 1991).

Pour les revues en information-documentation, l'énoncé est lié à la mission qu'elles se sont donnée : contribuer au perfectionnement des professionnels et pour au moins une d'entre elles contribuer à la diffusion des résultats de la recherche. L'énonciateur doit donc apporter des connaissances ancrées dans l'actualité de la pratique documentaire et dans l'actualité des sciences de l'information pour un allocutaire praticien ou enseignant-chercheur. Cette situation de médiation complexe, où énonciateur et allocutaire sont semblables ou bien dissemblables, suppose une multiplicité de genres de discours obéissant à leurs propres règles d'organisation, elles-mêmes dépendantes de la position sociale de l'énonciateur. La communication s'établit selon ces divers contrats acceptés et reconnus par les partenaires (Véron, 1991). Il est alors possible de préciser, en se référant toujours à Eliseo Veron (1997), des modalités de systèmes de communication. Ceux-ci peuvent être endogènes au monde professionnel ou au monde de la recherche ou aller de l'un vers l'autre et réciproquement.

Le contrat de communication implique à la fois l'existence de normes, « *la reconnaissance mutuelle des participants de leurs rôles et du cadre de leur communication* » et « *l'appartenance de la parole à de multiples genres de discours qui définissent des situations de communication* » (Maingueneau, 1998). Nous avons retenu la norme de l'Association française de normalisation (AFNOR, 1974), qui, s'inspirant des recommandations établies en 1962 par l'UNESCO en matière de présentation des articles scientifiques, décline comme genres discursifs : les « *articles scientifiques ou techniques originaux à base théorique ou expérimentale* », les « *articles de synthèse* » et les articles de « *mise au point sur l'état d'une question* ». Cette typologie peut être complétée par des indicateurs établis par les chercheurs de sciences de l'information et de la communication. Par exemple Robert Boure (1993) a précisé que le contenu exprime une « *ambition cognitive ou interprétative du réel en se référant explicitement à un appareillage théorique et méthodologique validé* » et « *qu'il s'inscrit plus ou moins dans le champ scientifique et institutionnel d'une ou plusieurs disciplines académiques, [et qu'] il produit des résultats* ». Il s'agit donc d'une communication dont la nature est de « *transmettre des connaissances durablement utiles à celui qui les reçoit en accroissant sa capacité de résoudre des problèmes grâce à un savoir constitué à cet effet* » (Meyriat, 1981). Par ailleurs l'étayage de l'article porte sur un ensemble d'autres articles cités au cours de l'argumentation. Tout article scientifique comporte en effet une liste de références (Callon, Courtial, Penan, 1993) qui

révèlent les courants dans lesquels s'inscrit le chercheur, les débats qu'il ouvre avec ses pairs, le ou les champ(s) où il se situe.

Mais tous les articles rédigés par les chercheurs ne sont pas des articles de recherche. Articles de synthèse ou de méthodologies, ils peuvent être porteurs de connaissances nouvelles, pour un groupe donné, de jeunes chercheurs par exemple, en faisant le point sur un certain nombre de faits, de connaissances ou de modes d'approches. Le média dans lequel l'article est publié influe sur le type d'article, et un article de chercheur dans une revue qui ne s'adresse pas uniquement à des chercheurs peut présenter des formes diverses. Ainsi un article produit par un chercheur peut, dans une revue professionnelle revêtir d'autres genres discursifs. S'adressant à des professionnels il peut décrire un nouveau système -de recherche d'information, d'évaluation- qu'il a mis au point, ou faire part d'un point de vue personnel et autorisé par sa place d'énonciation sur une question. La notion "d'article de chercheur" est donc plus large que la notion "d'article scientifique" ou "d'article de recherche"

Les revues du champ de l'information-documentation font, à l'étranger, l'objet de nombreux travaux de recherche particulièrement depuis les années 1980. En France, elles sont encore peu investies par les chercheurs. Elles ont fait principalement l'objet de recensions.

Des investigations ont été conduites dans le cadre du LERASS, à la suite de travaux de portée générale sur la définition, l'économie et l'usage du média revue dans des disciplines diverses relevant des sciences humaines et sociales<sup>2</sup>. A partir de 1997, plusieurs recherches ont été centrées sur la revue *Doc-SI* comme dispositif communicationnel situé dans un faisceau de médiations, qualifiées d'hybrides, entre le monde de la recherche en SI et le monde de la pratique. Le rôle majeur de Jean Meyriat, membre fondateur des SIC françaises, dans la construction des réseaux entre ces deux mondes a pu être mis en évidence (Couzinet, 1999).

Par ailleurs le *BBF* a donné lieu à des travaux très finalisés et pragmatiques, commandités par sa rédaction, pour se rapprocher des préoccupations du lectorat. En 1983, une enquête auprès des abonnés destinée à déterminer son rôle à leur égard, à mieux cerner leur profil et leur mode d'utilisation, a donné lieu à un rapport établi par Martine Darrobers (1984). La partie de cette étude consacrée aux articles situe la demande du côté de l'environnement des métiers des bibliothèques, tout particulièrement "*l'édition, la sociologie de la lecture, l'animation, les nouvelles technologies, les rapports avec le public*" et, à des degrés divers, l'information scientifique et technique, l'histoire du livre, de la lecture et des bibliothèques. A notre connaissance il n'y a pas eu de travaux de recherche conduits sur cette revue. Plus généralement, les revues de SI ont fait l'objet d'une étude prospective pour l'organisation d'archives ouvertes (Chartron, 1998).

## 1.2. Corpus étudié

Si l'on excepte la parution d'ouvrages prise en charge depuis quelques temps par l'ADBS, Nathan, Hermès ou L'Harmattan, on a des difficultés à identifier, en France, une politique d'édition au service des SI nettement affirmée. En ce qui concerne les revues, on peut se référer à plusieurs titres. La *Revue de bibliologie*, créée en 1967, (<http://ssb.artemis.jussieu.fr/ssb/re/schemato/rsb.htm>), qui est devenue, semble-t-il, ces dernières années la revue d'un seul auteur. *Brisés*, créée par l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST) et le CNRS en 1980 a cessé de paraître en 1992. La *Revue française de bibliométrie*, fondée en 1987, a, quant à elle, été remplacée en 1997 par la revue en ligne *Information science for decision making (ISDM)*, sigle plus récemment développé en *InfoComm Sciences for Decision Making* ou en *Information, Savoirs, Décisions et Médiations*

---

<sup>2</sup>Il s'agit notamment des travaux conduits par R. Boure, P. Jeannin, J. Devillard, L. Sochacki, A. Bouzon, R. Normand, M.F. Fiore, C. Courbières, P. Fraysse, M.C. Clare, G. Régimbeau et V. Couzinet.

et compte actuellement 14 numéros consultables (<http://isd.m.univ-tln.fr/>) : elle se présente, en page d'accueil, comme la « revue permanente en ligne des utilisateurs des Technologies de l'Information et de la Communication ». *Solaris*, en ligne également, dont les dossiers annuels thématiques ont débuté en 1994 annonce depuis 2001 un numéro 8 consacré aux rapports entre infométrie et nouvelles politiques économiques du savoir qui demeure en latence (<[http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/appel\\_contribution.html](http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/appel_contribution.html)>). *Document numérique*, créée en 1997 (<<http://dn.e-revues.com/>>) sur un projet spécifique liant informatique et information poursuit, quant à elle, sa parution avec régularité.

Il faut aussi évoquer la naissance, en février 2003, d'une revue semestrielle réservée aux doctorants de sciences de l'information, et qui compte pour l'instant un seul numéro. Son nom : « *Konex* » (<<http://www.enssib.fr/konex/>>) fait autant allusion à sa nature électronique, aux sciences connexes, terme utilisé dans son projet, qu'au rôle « connecteur » qu'elle voudrait peut-être incarner entre les doctorants de Sciences de l'information. Dotée d'un comité de lecture, d'un comité scientifique et d'un système d'évaluation par *referees*, elle a des atouts pour se développer mais il est cependant trop tôt pour situer son inscription dans les territoires actuels de la recherche.

On peut donc s'en remettre, encore aujourd'hui, à la triade maintenant classique composée de *Documentaliste-Sciences de l'information*<sup>3</sup>, créée en 1964, au *Bulletin des bibliothèques de France*, créé en 1956, et enfin à la nouvelle formule d'un vieux périodique : *BIBLIothèque(s)* ancien *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, créé en 1907 dont l'optique, tout en intéressant les objets des sciences de l'information, est essentiellement, professionnelle. En effet, de toutes celles qui sont nées entre-temps ou après, très peu sont en activité actuellement. De plus les périodiques retenus sont analysés dans les banques de données qui font autorité en Sciences de l'information au niveau européen : celle de l'Institut d'information scientifique et technique (INIST) et la Library and Information Science Abstracts (LISA).

### ***BIBLIothèque(s)***

La sortie de la nouvelle formule, la neuvième depuis sa création en 1907, du *Bulletin d'informations de l'ABF* a eu lieu en mars 2002 sous le titre de *BIBLIothèque(s)* qui jongle avec sa graphie de manière à créer une forme de mot valise. "BIBLIO" en majuscules pour la racine présente dans bibliothécaire, bibliographique et bibliothéconomique, sujets principaux des articles ; "thèque", en minuscules et au singulier pour désigner tout lieu de conservation et enfin le "(s)" entre parenthèses pour insister sur la diversité des situations. Du livre en tant que racine, de la bibliothèque en tant que concept, et des bibliothèques en tant que variété et multitude : tel semble être le projet éditorial signifié par le titre. Le sous-titre « *revue de l'association des bibliothécaires français* » précise autant son origine que sa principale destination. D'après l'historique tracé par Monique Lambert on peut observer qu'il a fusionné entre 1926 et 1931 avec la *Revue des bibliothèques*, éditée par Honoré Champion, pour redevenir une *Chronique* entre 1932 et 1938 (Lambert, 2000). Ce n'est donc pas la première fois que ce périodique renaît en tant que revue. Le recrutement d'une rédactrice en chef, Virginie Kremp, a accompagné le renouvellement mais cette formule, comme l'ancienne, se bâtit sur des collaborations occasionnelles en fonction des dossiers.

Du *bulletin* à la *revue* cependant, le passage n'est pas commenté dans l'éditorial de son directeur, Gérard Briand, sous l'angle d'un changement d'orientation mais plutôt en termes d'adaptation, de complémentarité, de convivialité et de renforcement des rubriques traitant de l'actualité. Ainsi, le changement sémantique fort engendré par les termes du nouveau titre est-il aussitôt relativisé par une présentation qui aurait pu accompagner un simple changement de

---

<sup>3</sup> Nous renvoyons ci-après aux sites des revues imprimées : *Doc-SI* : <<http://www.adbs.fr>> ; *BIBLIothèque(s)* : <<http://www.abf.asso.fr>> ; *BBF* : <<http://www.enssib.fr/bbf>>

maquette. Si l'ancien protocole de rédaction centrait sa destination sur les professionnels uniquement : « *Cette revue s'adresse aux professionnels des bibliothèques de tous niveaux et de tous types d'établissements* », le nouveau ajoute « *à leurs publics et à leurs partenaires* »<sup>4</sup>. L'autre changement concerne l'autorisation préalable de diffusion des textes sur le site Web de l'A.B.F.

### **Le *BBF***

Revue publiée par l'ENSSIB, le *BBF* est né en 1956 du regroupement de deux bulletins préexistants émanant respectivement de la Direction des bibliothèques et de la Bibliothèque nationale. Il avait pour objectif initial de proposer des textes de référence à destination des candidats au Diplôme supérieur de bibliothécaire (DSB) et au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB). Sa structure bipartite développait en premier des « *études de synthèse (...) traitant des problèmes de bibliothéconomie et de bibliographie, mais aussi de documentologie ; l'histoire et la technique du livre... ainsi que les autres formes de diffusion de la pensée* »<sup>5</sup> ; dans une deuxième partie, il présentait à la fois une recension signalétique de « *tous les ouvrages et articles français intéressant les bibliothèques, mais aussi à certains égards la documentation* », et un ensemble de notices analytiques destinées à éveiller l'attention des bibliothécaires sur des écrits intéressant leur culture professionnelle. Malgré les années et quelques modifications, cette structure reste aujourd'hui en grande partie respectée.

### ***Documentaliste-Sciences de l'information***

*Doc-SI* est éditée par l'Association française des professionnels de l'information et de la documentation, anciennement Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS), depuis 1964. D'abord intitulée *Documentaliste*, elle rajoute *Sciences de l'information* à son titre à partir de 1976 et ouvre ses pages de manière systématique aux chercheurs. Son projet éditorial a ainsi évolué de « *revue d'information et de techniques documentaires* » à revue qui se consacre « *aux services, techniques, industries, politiques et métiers de l'information documentation et à la recherche en sciences de l'information.* ». Actuellement chaque numéro est composé d'une rubrique relative à la profession (« *Actualité* ») ; à un ensemble de textes de quelques pages portant des comptes rendus de manifestations (« *Repères* ») ; à une recension critique de nouveautés de l'édition, (« *Bibliographie* ») et à une version en langue allemande, anglaise et espagnole des résumés des articles. Ces derniers constituent le cœur du numéro et sont rassemblés dans la rubrique « *Etudes* ». Ils font l'objet d'une mise en valeur particulière dans le sommaire où ils sont accompagnés d'un chapeau de trois à quatre lignes. Seize membres, dont quatre universitaires composent le Conseil de rédaction. Il a en charge la définition de la politique de la revue, en accord avec le conseil d'administration de l'association, la sélection des articles proposés, leur évaluation et la désignation d'évaluateurs externes.

Pour l'observation des articles de chercheurs dans ces trois revues, les indicateurs retenus ont été élaborés en fonction de travaux antérieurs sur cette question, notamment les approches sémio-linguistiques, les études sur la revue menées en SIC et la norme AFNOR citées précédemment. Si l'énonciateur et le destinataire se dessinent dans tous les aspects de mise en forme du support, dans le cadre de cette recherche nous nous sommes limités à une grille d'analyse portant sur des critères de contenu du texte et du paratexte des articles :

- les thèmes, questionnements et problématisations pour caractériser les genres discursifs ;

---

<sup>4</sup> *BIBLIothèque(s)*, n° 9, juin 2003, p. 78.

<sup>5</sup> CAIN Julien, 1956. Avant propos. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, janv., p. 3-5.

- le paratexte, qui selon Genette est destiné à « rendre présent le texte, pour assurer sa présence au monde, sa 'réception' et sa 'consommation' » (cité par Maingueneau, 1996, p. 60), auctorial quand il dépend de l'auteur et éditorial quand il est lié à la formalisation pour publication (rubriques en particulier) : nous en avons retenu la mention du statut des auteurs et les indications périphériques à l'article : titre, notes, références, appuyant le texte et témoignant d'une certaine appropriation de la recherche.

C'est donc à un ensemble qui regroupe, de 2000 à 2003, les 291 articles de *BIBLIOTHÈQUE(s)* alimentant la rubrique « Dossier » ; les 318 articles du *BBF* rassemblés précisément dans la rubrique « Articles » subdivisée en « Dossier », « Varia » et « Outils »<sup>6</sup> ; et les 57 articles de *Doc-SI* de la rubrique « Etudes », que nous avons appliqué cette grille.

## 2. Des revues aux positions disparates dans le champ de l'information-documentation

### *BIBLIOTHÈQUE(s)*

Avec *BIBLIOTHÈQUE(s)* on a affaire à une revue qui souhaite conserver le créneau de diffusion d'une information strictement professionnelle. Dans les quatre ou cinq livraisons annuelles, les sujets abordés tournent autour de la description de structures, de lieux, de techniques, de fonctions, de manifestations, en France et à l'étranger, le contenu étant traité dans une optique majoritairement bibliothéconomique. Elle comporte 72,75 articles par an en moyenne d'une longueur moyenne de 3,19 pages (cependant 4 articles en moyenne par numéro vont jusqu'à 5 ou 6 pages). Le choix des auteurs et des genres discursifs n'a pas foncièrement changé avec la mise en route de la nouvelle formule. D'ailleurs, son directeur évoque le travail qui "*continuera de s'appuyer sur l'action et la rédaction militantes ainsi que sur le réseau de correspondants régionaux que chaque groupe doit désigner*"<sup>7</sup> Sur 325 auteurs recensés<sup>8</sup> en 4 ans, 302 sont des professionnels et 12 des chercheurs dont un provient des SI. Le potentiel de la recherche aussi bien en terme de lecteurs que d'auteurs ne constitue donc pas une visée de politique éditoriale ou de contenu. Rares sont les articles qui orientent par des commentaires ou des références bibliographiques explicites vers des travaux de recherche. Dans la partie des recensions, quand des travaux de ce type sont abordés, les notices marquent indéniablement des préventions : par exemple "*Posséder un bon niveau linguistique*".

### *BBF*

Une étude exploratoire (Couzinet, 1999) avait montré qu'un certain intérêt se manifestait pour des articles de chercheurs dans le *BBF* car les propositions d'auteurs étaient acceptées dans la quatrième et la sixième livraison de chaque année. Par ailleurs, le protocole de rédaction précisait qu'il était ouvert aux articles de bibliothéconomie et de SI. Ces dernières ont été remplacées dans le protocole actuel par « *disciplines qui concourent au développement des bibliothèques* ». La nuance n'a pas cependant changé la répartition globale des auteurs puisque les chercheurs, toutes disciplines confondues<sup>9</sup>, restent très minoritaires avec 52 articles sur 318 en quatre ans, soit 16,35%. Elle comporte en moyenne 79,5 articles par an et 6 livraisons. L'éventail des disciplines est assez large : 11 disciplines différentes ont été sollicitées pour la rédaction des articles ; ce qui est en conformité avec la ligne éditoriale et les résultats de l'enquête de Darrobers (1984) sur les attentes des lecteurs. La grande majorité des articles, dont les thèmes sont définis par le Conseil scientifique, sont écrits par

---

<sup>6</sup> En 2003, les rubriques ont évolué : le titre général d' « Articles » est abandonné, la sous-rubrique « Dossier » est maintenue et deux autres sous-rubriques apparaissent : « A propos » de façon régulière et « Débat » de façon irrégulière.

<sup>7</sup> *BIBLIOTHÈQUE(s)*, n° 193, déc. 2001, p. 3.

<sup>8</sup> Dans lesquels il faut comprendre 8 élus locaux politiques et 3 usagers.

<sup>9</sup> Malgré quelques imprécisions pour 2000 en raison du manque de mention du statut des auteurs.

des professionnels des bibliothèques, de l'édition et de la librairie, auxquels on fait appel pour leur expertise dans tel ou tel domaine

La longueur moyenne des articles de chercheurs est de 7 pages. Majoritairement les chercheurs de SIC, qui ont participé au total à 22 des 52 articles (en y incluant les 8 articles émanant de chercheurs étrangers en SI) produisent des écrits donnant un point de vue, parfois prospectif, ou livrent des descriptions de normes, de situations de formations, en France ou à l'étranger, et des constats de l'incidence des technologies sur la gestion et les usages dans les bibliothèques. Les articles scientifiques à base théorique sont écrits majoritairement par des chercheurs en sociologie. Cette observation confirme les résultats d'une enquête conduite à partir d'un corpus de thèses soutenues entre 1971 et 2000 qui montre que les bibliothécaires « *par méconnaissance ou par peur de perdre leur identité (...) se reconnaissent peu dans les SIC, seule discipline qui peut intégrer leurs questionnements et fournir le cadre institutionnel dans lequel ceux d'entre eux qui le souhaitent pourraient participer pleinement à l'enseignement et à la recherche* » (Polity, 2001).

### ***Documentaliste-Sciences de l'Information***

La volonté marquée par *Documentaliste-Sciences de l'information* de donner une place à des articles de chercheurs dans ses colonnes est explicitée par son directeur, Serge Cacaly, dans un éditorial de 2002 : « ... *notre revue proposera ... à la science de l'information francophone le media qui lui a toujours fait défaut.* »<sup>10</sup>. Cette profession de foi s'appuie sur une nouvelle mesure d'appréciation et de sélection des articles mise en place désormais et reposant sur l'évaluation anonyme en double aveugle. Pratiquée dans le monde scientifique pour garantir un niveau de scientificité établi par les pairs, ce type d'évaluation s'élargit de plus aux articles professionnels, avec une grille et des évaluateurs spécifiques, pour donner encore plus de cohérence à l'ensemble de la politique éditoriale.

Les données statistiques établies pour les numéros étudiés font apparaître que la longueur moyenne d'un article de chercheur représente 10,15 pages ; que la part consacrée aux études, soit aux articles expertisés, tend à se stabiliser en moyenne autour 14,25 articles par an et que le nombre d'articles de chercheurs est de 14 sur les 57 publiés. Sur ces 14, un a été rédigé par un chercheur de sociologie et les 13 autres par des chercheurs de SIC, ce qui ancre la revue dans l'orientation scientifique définie.

Un glissement semble se faire jour depuis les observations conduites en 1999 dont les résultats montraient que l'article de synthèse et l'article de point de vue étaient dominants (Couzinet, 1999). Sur la nouvelle période étudiée, on s'acheminerait vers une plus grande prise en compte des enseignants-chercheurs de SIC comme chercheurs (quatre articles théoriques sur quatorze) et non plus seulement comme enseignants (quatre articles de synthèse sur quatorze). Et ils restent toujours reconnus comme référents (quatre articles de point de vue). Cependant, même si notre recherche porte sur quatre ans, le petit nombre d'articles produits ne permet de percevoir que des tendances. Le genre descriptif paraît, quant à lui, en voie de disparition (2 articles jusqu'en 2001).

Les thématiques des articles de chercheurs sont assez hétérogènes et si nombre d'entre elles sont en prise avec l'actualité de la profession (ex. : CAPES de documentation, Internet, Droit) d'autres s'en détachent pour aborder des questions théoriques ou spéculatives (ex. : Epistémologie, Recherche, Représentations).

## **3. Quels enjeux sociaux ?**

### **3.1. Des positionnements d'auteurs**

---

<sup>10</sup> *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2002, vol. 39, n°1-2, p. 1.



Le statut d'organe institutionnel du *BBF* ayant pour mission la diffusion des « savoirs de culture » ou des « savoirs de pointe » auprès des membres, essentiellement responsables, des divers « services » de la lecture publique, des universités, des grands établissements ou des bibliothèques spécialisées reste toujours d'actualité. L'enjeu social est ici celui du relais. Le *BBF* est le lien qui soude un réseau comprenant les ministères concernés par le développement des bibliothèques, l'ENSSIB et les cadres responsables des bibliothèques et de l'IST ; médiateur entretenant les liens par des allers-retours et une mise à jour permanente

Les articles de praticiens qu'il publie se situent du côté de l'échange, de l'affirmation de point de vue argumentés le plus souvent par des observations personnelles, la lecture de la presse d'actualité et les prises de position d'acteurs de la vie politique. Si l'ouverture à des positions et à l'expérience de professionnels étrangers est présente et même récurrente d'un dossier à l'autre, les écrits de professionnels restent à vocation opératoire et quelque peu autoréférentiels. Les renvois aux articles du *BBF* sont en effet courants. Ainsi cette revue construit une représentation des SIC comme un ensemble de techniques à appliquer. La revue repose ainsi sur système de communication endogène intra-professionnel. De manière générale tout se passe comme si elle s'inscrivait dans une ambition de culture professionnelle tirant profit des travaux de sciences humaines et sociales, ou dans une ambition de formation continue à la pratique en bénéficiant du partage d'expérience, plus que dans la préoccupation de s'approprier un ensemble de connaissances venant de recherches de leur discipline de référence. Doit-on y voir ce qui a motivé la position de la commission Botineau en faveur d'une reprofessionnalisation de la formation, en 1994, au détriment de la voie « dite de recherche, qui permettait de préparer à la fois un DEA et un DCB » ? (Gleyse, 2003).

Quant à la revue *Doc-SI*, elle semble favoriser les échanges entre praticiens et chercheurs. On se limitera à mentionner ici des réciprocités entre discipline et profession dans un réseau à la configuration complexe<sup>11</sup>, l'étude comparative présente se bornant volontairement, dans un premier temps, à l'énonciation des articles. Elle pourrait faire l'objet, dans un deuxième temps, de l'observation des relations entre les acteurs des trois revues concernées. L'examen du paratexte, par exemple, montre que les références aux articles des praticiens sont courantes, et que ces derniers manifestent une ouverture certaine à la production scientifique française et anglo-saxonne.

Est-ce que la nécessité d'écrire pour les cadres est une manière d'affirmer et de conserver leur statut de profession intellectuelle dirigeante ? Peut-être faudrait-il s'interroger sur l'image sociale de l'écriture, et donc de l'auteur, qui dans ces professions vaut peut-être plus que l'image de responsable de bibliothèques, d'où le nombre très élevé des contributions de conservateurs dans *BIBLIothèque(s)* et le *BBF*. L'insertion dans le corps des conservateurs généraux paraît en effet favorisée par la publication (Lieber, 2001). Par ailleurs, la certification de l'ADBS, label de compétence attribué par les pairs prend en compte les écrits professionnels des documentalistes. Ce faisant, elle les positionne comme praticien de haut niveau (ingénieur ou expert). En outre le cadre de l'enseignement-recherche définissant en France le statut professionnel des chercheurs universitaires, c'est lui qui conditionne en premier lieu la présence des auteurs émanant de ce corps. La revue représente une sorte de chambre d'enregistrement de leurs travaux avec toutes les incidences que l'on sait sur l'avancement de leur carrière.

### **3.2. Des enjeux disciplinaires : les SI dans les SIC**

Le panorama des revues que nous avons dressé montre que deux titres mis à part, on est revenu à la structure principale d'un paysage éditorial scientifique et professionnel qui existe depuis 40 ans ! Est-il pour autant bien identifié dans le champ des SIC ? D'après le travail de Philippe Jeannin (2001), mené fin 2000-début 2001, dont l'objectif était de repérer

---

<sup>11</sup> Cf. pour l'étude de ce réseau Couzinet, 1999.

quelles revues de SIC étaient perçues ou réputées comme scientifiques par les chercheurs<sup>12</sup>, *Doc-SI* devance d'un point le *BBF* (34 contre 33 %) mais laisse cependant 52 % d'interrogés perplexes ! tandis que *BIBLIOTHÈQUE(s)* (ancien *Bulletin d'informations de l'ABF*) serait scientifique pour 13 % des suffrages. A noter cependant que 24 % le jugent non scientifique contre 11 % en ce qui concerne *Doc-SI* et 16 % le *BBF*, et enfin, que 60 % des interrogés ne se prononcent pas sur ce titre, ce qui confirme sa position d'organe d'informations professionnelles assez étranger au champ des recherches en SIC et que son lectorat ne se recrute pas chez les enseignants-chercheurs.

Si la reconnaissance des revues de SI semble donc concerner un tiers des enseignants-chercheurs<sup>13</sup>, on peut aussi observer que la connaissance réelle des contenus, voire des titres eux-mêmes, se traduit quant à elle par des scores assez faibles. Par comparaison une revue telle que *Communication et langages* ne laisse que 15 % de personnes indécises ou *Réseaux* 18 %, ce qui prouve qu'elles sont donc bien connues de l'ensemble des enseignants-chercheurs. Par ailleurs, la présentation des revues importantes dans le champ de la communication effectuée dans un numéro des *Dossiers de l'audiovisuel* (Méadel, 1999 ne mentionne que *Solaris* parmi les revues interdisciplinaires en précisant qu'elle semblerait être la « première revue sur Internet consacrée à la communication » précision reprise dans la partie finale des « éléments bibliographiques » (p. 59) où ne figure à nouveau que ce titre parmi quatorze revues de communication. Si ce fait paraît, en soi, anodin, il est cependant symptomatique d'une méconnaissance des revues du champ des SI ou de l'interdiscipline des SIC par les chercheurs orientés en Communication.

Par ailleurs, si, d'une part, le nombre de titres n'a pas augmenté en France et si, d'autre part, il ne semble pas que les revues électroniques ont modifié fondamentalement les espaces de publication des chercheurs de SI, on peut se demander où sont « passés » les chercheurs ? Y a-t-il une nouvelle répartition des chercheurs dans d'autres revues pas forcément identifiées dans le champ des SI mais dans celui plus large de la Communication ? Les revues étrangères francophones accueillent-elles plus de chercheurs français ? Se mobilisent-ils plus sur les colloques ou passent-ils directement à la publication de livres ? Autant de questions qui demandent à être clarifiées par des enquêtes complémentaires qui mettraient peut-être au jour une phase de mutation dans la médiation des SI.

## Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons dégager quelques remarques qui tendent à définir de quelle façon la revue se prête à une médiation de groupes agissant en tant qu'acteurs de la science et leurs rapports avec cette dernière au sein de notre système socio-politique. En effet, si « *la réflexion sur [les SIC] et leur fondement est indissociable des pratiques éclairées de la communication et de l'information* » (Meyriat, 2000), comme l'affirmait Robert Escarpit, les revues professionnelles peuvent contribuer sous certaines conditions à la valorisation de la recherche. Toutefois, la méconnaissance par la communauté scientifique et par la communauté professionnelle des enjeux sous-jacents, qu'ils soient liés à la cohésion de la discipline – en constituant un fonds de culture commune –, au positionnement des acteurs dans leur monde respectif ou à leur reconnaissance mutuelle, est un frein au développement de supports de médiation correspondant à la spécificité française des SIC. La tendance ne va donc pas dans le sens d'une multiplication des titres. Plutôt que de lancer une nouvelle revue centrée sur la diversité des tendances, y compris communicationnelles, des sciences de l'information, les chercheurs de SI préfèrent publier soit dans des revues se référant à des champs « porteurs », dans le monde professionnel, hyper-spécialisés, comme la veille, la bibliométrie ou le numérique soit dans des titres

<sup>12</sup> « La scientificité de la revue est alors définie ainsi : est scientifique la revue qui est jugée telle par la communauté. », Jeannin, 2001, <<http://www.iut-tarbes.fr/enquete/index.htm>>

<sup>13</sup> Cette proportion recouvre-t-elle le nombre d'enseignants-chercheurs de la spécialité ?

affichés en sciences de la communication. Au travers de l'existence des revues, se dessine un statut social de la recherche en SI et plus largement en SIC.

### Références bibliographiques

- AFNOR, 1974, *Présentation des articles de périodiques*. Norme française homologuée, NF Z 41-003.
- Bougnoux Daniel, Rasse Paul, 2001, Les revues en SIC, *La lettre d'Inforcom*, Société française des sciences de l'information et de la communication, juin 2001, n° 59, p. 23-26.
- Boure Robert, 1993, Le territoire incertain des revues scientifiques, *Réseaux*, n°58, mars-avril, p. 93-105.
- Callon Michel, Courtial Jean-Pierre, Penan Hervé, 1993, *La scientométrie*, Paris, PUF, 126 p., Que sais-je? n° 2727.
- Chartron Ghislaine, 1998, Perspectives sur l'organisation d'une presse électronique en sciences de l'information, in *INFORCOM*, 11ème congrès de la SFSIC, Université de Metz, p. 219-232.
- Couzinet Viviane, 1999, *Médiations hybrides*, Paris, ADBS, 2000, 340 p.
- Darobers Martine, 1984, Du bon usage du *BBF* : rapport sur l'enquête auprès des abonnés. *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 29, n°2, p. 92-111
- Escarpit Robert, 1973, *L'écrit et la communication*, Paris, PUF, 1978.
- Gleyse Alain, 2003, Formations professionnelles et université : convergences et redondances, *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 48, n°1, p.61-64.
- Jeannin Philippe, 2001, Enquête sur les périodiques en Sciences de l'Information et de la Communication, [consulté le 2-04-2004], <<http://www.iut-tarbes.fr/enquete/index.htm>>
- Lambert Monique, 2000, Dimanche 22 avril 1906 : fondation de l'ABF : ses premières années d'activité (1906-1914), *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 189, p. 137-147.
- Lieber Claudine, 2001, Ah, vous écrivez ? Petite étude sur les publications des conservateurs d'état, *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, p. 71-77.
- Méadel Cécile, 1999, Passage en revues, *Dossiers de l'audiovisuel*, La recherche en information et communication en France, n° 85, p. 17-18.
- Maingueneau Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 93 p.
- Maingueneau Dominique, 1991, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette supérieur, 267 p.
- Maingueneau Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, 211 p.
- Meyriat Jean, 1981, Les obstacles à la communication scientifique, In *Les obstacles à l'information*, congrès de la SFSIC, Bordeaux 22-24 mai 1980, Talence, LASIC, p. 13-29.
- Meyriat Jean, 2000, Robert Escarpit, La documentation et les sciences de l'inforcom, *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 37, n° 5-6, p. 326-328.
- Polity Yolla, 2001, Les bibliothèques, objets de recherche universitaire, *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n°4, p.64-70.
- Véron Eliseo, 1991, Les médias en réception : les enjeux de la complexité, *Médiaspouvoirs*, n° 21, p. 166-172.
- Véron Eliseo, 1997, Entre l'épistémologie et la communication, *Hermès*, n° 21, p. 25-32.

## **Résumé**

L'étude des articles de trois revues françaises de référence en information-documentation : *BIBLIOTHÈQUES*, *Bulletin des bibliothèques de France* et *Documentaliste-Sciences de l'information* permet de rendre compte des positions de différents groupes et acteurs sociaux (professions, recherche, formations, état, associations) quant à l'intégration de la recherche en Sciences de l'information. On peut en effet observer à partir de l'énonciation des articles comment sont liés théorie/pratique et recherche/terrain en information-documentation ainsi qu'en information-communication et comment les enjeux sociaux semblent conditionner la médiation de la science.

**Mots-clés** : sciences de l'information-documentation ; revue ; médiation des savoirs ; lien profession-recherche